



## Le CPAS de Fleurus recrute un.e ouvrier.e/encadrant.e technique en entretien parcs et jardins

### Description de la fonction :

Dans un Centre d'Insertion socioprofessionnelle, le/la candidat.e devra encadrer, accompagner et former des adultes à l'acquisition de compétences techniques spécifiques au métier d'ouvrier en parcs et jardins mais également aux aptitudes nécessaires en emploi.

- Accompagner le stagiaire sur des chantiers et lui montrer les gestes techniques ;
- Mener et animer des activités de formation simples ;
- Suivre le stagiaire dans son parcours d'insertion (encadrement, formation pratique et théorique ; participation à l'évaluation du stagiaire tout au long de sa formation).

### Profil souhaité :

Le/la candidat.e doit impérativement disposer d'un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire (2ème degré – CESDD).

Le/la candidat.e doit disposer d'une expérience professionnelle de 3 années dans les secteurs de l'horticulture et plus spécifiquement de l'entretien des espaces verts.

Un permis de conduire B et un véhicule personnel sont impératifs.

### Compétences :

- L'horticulture n'a aucun secret pour vous ;
- Capacité à faire preuve d'autonomie tout en s'intégrant dans une équipe ;
- Capacité à faire preuve de rigueur et d'organisation dans sa pratique professionnelle ;
- Motivation et dynamisme ;
- Capacité à gérer son stress.

### Notre offre

- Une fonction variée
- Un contrat de remplacement à temps plein de jour suivant un régime de 36h/semaine (8h-12h et 12h30-16h30 du lundi au jeudi. 8h-12h le vendredi)
- Une rémunération selon le barème D2 de la RGB en fonction de l'expérience professionnelle utile à la fonction (salaire de 2.723,93 euros brut indexé avec 3 années d'ancienneté, 2.809,05 euros brut indexé avec 5 années d'ancienneté)

### Procédure de sélection

La sélection du candidat se déroulera en deux épreuves. Une première épreuve écrite, éliminatoire, comprenant des questions théoriques et des mises en situation. Une seconde épreuve orale consistant en un entretien destiné à apprécier la motivation ainsi que le profil du candidat à répondre aux exigences de la fonction à exercer.



### Modalités de recrutement

Les candidatures sont à adresser à Monsieur José-Pierre Ninane, Président du CPAS et à envoyer :

- Soit par courrier : Rue Ferrer 18 à 6224 Wanfercée-Baulet.
- **Soit de préférence par mail** : [recrutement@cpasfleurus.be](mailto:recrutement@cpasfleurus.be) avec en objet du mail la mention « nom du candidat – recrutement encadrant en horticulture ».

**Les candidatures complètes doivent être envoyées pour le 30/04/2024 au plus tard et doivent être accompagnées impérativement :**

- D'une lettre de motivation adressée au Président du CPAS ;
- D'un curriculum vitae ;
- D'une copie du diplôme.

**Les candidatures ne respectant pas intégralement les conditions précitées ne seront pas prises en considération.**

Notre politique du personnel repose sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidats en fonction de leurs qualités, indépendamment de leur âge, sexe, origine, convictions, handicap, nationalité etc. Si vous avez besoin d'un aménagement de la procédure de sélection en raison d'un handicap, n'hésitez pas à prendre contact avec la personne de contact reprise ci-dessous.

**Pour toute information complémentaire :**

Madame Léopoldine Bogaert, responsable du service Gestion des ressources humaines

Tél. : 071/82.26.68

Mail : [recrutement@cpasfleurus.be](mailto:recrutement@cpasfleurus.be)

La Charte relative à la protection de la vie privée est consultable via ce [lien](#).